

# Nouvelle permanence pour moins et mieux consommer

Depuis le mois de mars, la conseillère énergie de l'association Inven'terre vous reçoit en mairie et sur rendez-vous un vendredi sur deux. Des permanences qui ont pour but de vous conseiller en matière de maîtrise des consommations et d'énergies renouvelables. Présentation...

L'association Inven'terre est une association loi 1901, agréée « Jeunesse Éducation Populaire », créée en 1997 par des habitants du Val d'Oise. Elle intervient, depuis plus de dix ans, dans trois domaines d'activité : l'éducation à l'environnement et au développement durable, le conseil et l'information en matière d'énergie et la création de chantiers d'insertion par l'environnement.

Une convention a été signée entre la ville et l'association pour la mise en place du point info énergie. Une conseillère accueille, informe et conseille les particuliers sur la maîtrise de l'énergie. Elle les informe également sur les aides et les guide dans leur choix d'énergie. Ces conseils sont entièrement gratuits. L'objectif de ces permanences est de sensibiliser un maximum de personnes aux problèmes liés à l'énergie et d'aider les plus motivés à agir, au quotidien, pour mieux l'utiliser, pilier de la consommation

des sociétés développées. Habitat, transport, industrie, tous ces secteurs dépendent de l'énergie sous ses différentes formes. Au quotidien, consommer cette énergie est devenu tellement banal que personne n'y prête plus attention. Les conséquences sur nos réserves d'énergie, sur notre politique et sur notre environnement sont pourtant importantes : réchauffement climatique, épuisement des réserves, libéralisation du marché de l'énergie, indépendance énergétique...

Aujourd'hui, l'état, par l'intermédiaire de l'ADEME, met en place une politique de sobriété énergétique. C'est cette politique qu'Inven'terre relaye quotidiennement sur le terrain. Maîtriser ses consommations permet de faire des économies. Par exemple, investir dans des lampes fluo-compactes peut s'avérer coûteux, au premier abord. Le prix de ces ampoules est supérieur à celui des ampoules à incandescence mais leur durée de vie moyenne

sont de 10 ans contre 3 pour les ampoules « normales ». De plus, une ampoule à incandescence consomme 60W alors qu'une ampoule fluo-compacte en consomme 15. Dans les faits, le gain est important et il se voit sur la facture EDF. Maîtriser sa consommation d'énergie passe aussi par une meilleure isolation de l'habitat. L'isolation est la priorité n°1 dans un projet de rénovation. Dans le cas d'une maison individuelle non isolée 30% de la chaleur est perdue par le toit, 25% par les murs, 20% par le renouvellement d'air, 13% par les vitres, 7% par le sol et 5% par les ponts thermiques.

**Les permanences se déroulent un vendredi sur deux en mairie sur rendez-vous au 01 34 28 65 73.**

**Prochaines permanences les vendredis 20 mai et 3 juin.**



■ Vous pouvez également contacter Inven'terre pour avoir plus de conseils pratiques et gratuits sur les équipements de l'habitation, le chauffage et l'eau chaude sanitaire, l'isolation thermique, les véhicules, les transports, les aides financières... Les demandes d'informations peuvent être traitées par téléphone, par correspondance ou dans les locaux de Sarcelles où un conseiller vous reçoit du mardi au samedi de 9h à 17h.  
**Inven'terre - Espace Info-Énergie**  
 76, rue Pierre Brosolette  
 01 34 94 53 88  
 eie\_inventerre\_95@inventerre.org  
 www.inventerre.org

